

Date limite d'annulation
sans frais : 20/06/2026

SORTIE FAMILLE

JARDIN D'ACCLIMATATION

Dimanche 5 juillet 2026

Cadre réservé au service

Reçu le : à

QF :

Date Règlement :

Espèces

N° Chèque :

CB

Nbres de participations :

Nom	Prénom	Age	Lien de parenté	Nombre adultes	Nombre enfants	Total
				
				X	X€
			 € €	
				=	=	
			 € €	

Mail de contact Téléphone :

Horaires	Déroulé	Remarques
8h45 10h-17h 18h00	Heure de RDV au gymnase R Boisramé Journée au jardin d'acclimatation Accès à toutes les attractions en illimité Retour sur Pontault-Combault	Pique-nique ou restauration sur place et goûter à la charge des familles. Prévoir une tenue adaptée à la météo (activités en extérieur)

Tarifs selon le quotient familial :

TRANCHE DU QUOTIENT FAMILIAL	QUOTIENT FAMILIAL	Prise en charge par la Commune en %	TARIF UNIQUE adulte et enfant de plus de 80 cm	Tarif enfant de moins de 80 cm
			30,00 €	4,00 €
1	de 0 à 164	40%	18,00 €	2,40 €
2	de 164,01 à 245	40%	18,00 €	2,40 €
3	de 245,01 à 329	40%	18,00 €	2,40 €
4	de 329,01 à 442	40%	18,00 €	2,40 €
5	de 442,01 à 556	40%	18,00 €	2,40 €
6	de 556,01 à 666	40%	18,00 €	2,40 €
7	de 666,01 à 776	35%	19,50 €	2,60 €
8	de 776,01 à 886	30%	21,00 €	2,80 €
9	de 886,01 à 996	25%	22,50 €	3,00 €
10	de 996,01 à 1106	20%	24,00 €	3,20 €
11	de 1106,01 à 1215	15%	25,50 €	3,40 €
12	de 1215,01 à 1324	10%	27,00 €	3,60 €
13	de 1324,01 à 1561	5%	28,50 €	3,80 €
14	plus de 1561,01	0%	30,00 €	4,00 €

Document à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Quotient Familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Modes de règlement :

- Chèque
- Espèces
- CB

Personne à prévenir en cas d'urgence
(Ne participant pas à la sortie) :

Autorisations :

Vous autorisez, à titre gratuit, la Mairie de Pontault-Combault à publier les photographies et ou à diffuser les images prises durant la sortie

Vous autorisez la Mairie de Pontault-Combault à vous envoyer sur votre adresse mail, les prochaines informations concernant les sorties familles saison 2026

Vous avez pris connaissance et vous engagez à respecter le règlement intérieur des sorties famille

Le transport est pris en charge par la ville à hauteur de 50%.

Date et Signature :

Sortie organisée par la Ville de Pontault-Combault, sous réserve du nombre d'inscrits requis.